# Les temps littéraires



## Objectifs

* Reconnaître le passé simple, le passé antérieur, l'imparfait du subjonctif, et le plus-que-parfait du subjonctif par leurs formes
* Identifier la fonction de chaque temps littéraire
* Identifier les équivalents non-littéraires de chaque temps littéraire

### Observez et déduisez

**Qu'est-ce que vous remarquez par rapport aux parties soulignées du texte suivant ?**

Elle **voulut** qu’il se **vêtît** tout en noir et se **laissât** pousser une pointe au menton, pour ressembler aux portraits de Louis XIII. Elle **désira** connaître son logement, le **trouva** médiocre ; il en **rougit**, elle n’y **prit** garde, puis lui **conseilla** d’acheter des rideaux pareils aux siens, et comme il objectait la dépense :

— Ah ! ah ! tu tiens à tes petits écus ! **dit**-elle en riant.

Il fallait que Léon, chaque fois, lui **racontât** toute sa conduite, depuis le dernier rendez-vous. Elle **demanda** des vers, des vers pour elle, une pièce d’amour en son honneur ; jamais il ne **put** parvenir à trouver la rime du second vers, et il **finit** par copier un sonnet dans un keepsake.

Madame Bovary, Gustave Flaubert ([domaine public](https://fr.wikisource.org/wiki/Madame_Bovary))

**Considérez ces questions :**

* Tous ces verbes sont conjugués à la troisième personne du singulier. Quelle est la terminaison pour des verbes **-er** (désirer, trouver, conseiller, etc.) ? Quelle est la terminaison pour des verbes **-ir** (rougir, finir, etc.) ? Quelle est la terminaison pour des verbes **-oir** (vouloir, pouvoir, etc.) ?
* Comment la forme des verbes vêtît, laissât, et racontât est-elle différente des autres verbes ? Pourquoi ?
* Dans un style familier ou oral, on remplacerait la plupart de ces verbes par quel temps/mode ? On remplacerait vêtît, laissât, et racontât par quel temps/mode ?

## Introduction

Certains temps du passé qui étaient utilisés couramment dans le français d’autrefois sont devenus archaïques. Ils ont été remplacés dans le français oral, et de plus en plus dans le français écrit, par d’autres temps du passé (comme le passé composé, par exemple).

Ces temps sont encore utilisés dans un style très soutenu, principalement à l’écrit. On voit ces temps parfois dans les journaux, les romans, les documents religieux, la correspondance officielle, et d’autres genres formels. Aux registres informels à l’écrit (par exemple dans les blogs, les mails, les affiches…) on n’utilise pas ces temps. À l’oral, ces temps ne sont presque jamais utilisés. L’exception serait des genres oraux très formels, comme un discours politique préparé à l’avance, ou des situations où on souhaite apporter un sens archaïque, comme quand on raconte un conte de fées. On appelle ces temps les temps littéraires car ils sont souvent utilisés dans un style érudit de littérature.

Pour la plupart des gens qui apprennent le français comme langue étrangère, il n’est probablement pas très utile d’apprendre à conjuguer les temps littéraires. Mais il est important de savoir les reconnaître, afin de comprendre des textes qui les utilisent.

## Le passé simple

Le passé simple est utilisé à la place du passé composé. Dans des narrations dans un style littéraire, on utilise le passé simple pour des évènements et l’imparfait pour des descriptions (voir [Imparfait](https://open.byu.edu/grammaire_ouverte/imparfait#emplois)). Ce temps s’appelle le passé simple car, en contraste avec le passé composé qui comprend un auxiliaire, il n’y a qu’un mot.

Notez l’emploi du passé simple dans les phrases suivantes, dans des contextes où on utiliserait normalement le passé composé :

À l’heure de la sortie des théâtres, elle

**changea**

 (

a changé

) d’itinéraire pour éviter les embouteillages.

Chen

**posa**

 (

a posé

) les mains sur la paroi et

**fit**

 (

a fait

) signe qu’il était prêt.

Pour tous les verbes réguliers en **-er**, le passé simple est formé en supprimant la terminaison (les deux dernières lettres de l’infinitif) et en les remplaçant par les terminaisons suivantes.

|  |  |
| --- | --- |
| parler |  |
| je **parlai** | nous **parlâmes** |
| tu **parlas** | vous **parlâtes** |
| il/elle/on **parla** | ils/elles **parlèrent** |

Les verbes réguliers en **-ir** et **-re** ont les mêmes terminaisons :

|  |  |
| --- | --- |
| finir |  |
| je **finis** | nous **finîmes** |
| tu **finis** | vous **finîtes** |
| il/elle/on **finit** | ils/elles **finirent** |

|  |  |
| --- | --- |
| perdre |  |
| je **perdis** | nous **perdîmes** |
| tu **perdis** | vous **perdîtes** |
| il/elle/on **perdit** | ils/elles **perdirent** |

Beaucoup d’autres verbes ont un radical dérivé du participe passé et un de deux ensembles de terminaisons :

* terminaisons en -i- : -is, -is, -it, -îmes, -îtes, -irent
* terminaisons en -u- : -us, -us, -ut, -ûmes, -ûtes, -urent

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| infinitif | participe passé | passé simple |
| avoir | eu | j’eus, tu eus, il eut, nous eûmes, vous eûtes, ils eurent |
| boire | bu | je bus, tu bus, il but, nous bûmes, vous bûtes, ils burent |
| connaître | connu | je connus, tu connus, il connut, nous connûmes, vous connûtes, ils connurent |
| croire | cru | je crus, tu crus, il crut, nous crûmes, vous crûtes, ils crurent |
| devoir | dû | je dus, tu dus, il dut, nous dûmes, vous dûtes, ils durent |
| dire | dit | je dis, tu dis, il dit, nous dîmes, vous dîtes, ils dirent |
| écrire | écrit | j’écrivis, tu écrivis, il écrivit, nous écrivîmes, vous écrîvites, ils écrivirent |
| falloir | fallu | il fallut |
| lire | lu | je lus, tu lus, il lut, nous lûmes, vous lûtes, ils lurent |
| mettre | mis | je mis, tu mis, il mit, nous mîmes, vous mîtes, ils mirent |
| ouvrir | ouvert | j’ouvris, tu ouvris, il ouvrit, nous ouvrîmes, vous ouvrîtes, ils ouvrirent |
| pleuvoir | plu | il plut |
| pouvoir | pu | je pus, tu pus, il put, nous pûmes, vous pûtes, ils purent |
| prendre | pris | je pris, tu pris, il prit, nous prîmes, vous prîtes, ils prirent |
| recevoir | reçu | je reçus, tu reçus, il reçut, nous reçûmes, vous reçûtes, ils reçurent |
| rire | ri | je ris, tu ris, il rit, nous rîmes, vous rîtes, ils rirent |
| savoir | su | je sus, tu sus, il sut, nous sûmes, vous sûtes, ils surent |
| vivre | vécu | je vécus, tu vécus, il vécut, nous vécûmes, vous vécûtes, ils vécurent |
| vouloir | voulu | je voulus, tu voulus, il voulut, nous voulûmes, vous voulûtes, ils voulurent |

Quelques verbes ont un radical irrégulier (non-dérivé du participe passé), mais des terminaisons régulières :

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| infinitif | participe passé | passé simple |
| être | été | je fus, tu fus, il fut, nous fûmes, vous fûtes, ils furent |
| faire | fait | je fis, tu fis, il fit, nous fîmes, vous fîtes, ils firent |
| mourir | mort | je mourus, tu mourus, il mourut, nous mourûmes, vous mourûtes, ils moururent |
| naître | né | je naquis, tu naquis, naquit, nous naquîmes, vous naquîtes, ils naquirent |
| voir | vu | je vis, tu vis, il vit, nous vîmes, vous vîtes, ils virent |

Les verbes tenir et venir (et leurs dérivés) ont un radical irrégulier et des terminaisons irrégulières.

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| infinitif | participe passé | passé simple |
| tenir | tenu | je tins, tu tins, il tint, nous tînmes, vous tîntes, ils tinrent |
| venir | venu | je vins, tu vins, il vint, nous vînmes, vous vîntes, ils vinrent |

## Le passé antérieur

Le passé antérieur se compose du passé simple de l’auxiliaire (avoir ou être) et du participe passé du verbe. Il suit les mêmes principes pour le choix d’auxiliaire et pour l’accord du participe passé que les autres temps composés.

Passé antérieur = auxiliaire au passé simple + participe passé du verbe principal

|  |  |
| --- | --- |
| parler |  |
| j’**eus parlé** | nous **eûmes parlé** |
| tu **eus parlé** | vous **eûtes parlé** |
| il/elle/on **eut parlé** | ils/elles **eurent parlé** |

|  |  |
| --- | --- |
| aller |  |
| je **fus allé(e)** | nous **fûmes allé(e)s** |
| tu **fus allé(e)** | vous **fûtes allé(e)(s)** |
| il/elle/on **fut allé(e)(s)** | ils/elles **furent allé(e)s** |

Le passé antérieur occupe une place unique dans le système des temps. Comme le plus-que-parfait, il indique qu’une action est antérieure à un point de référence dans le passé (voir [Plus-que-parfait](https://open.byu.edu/grammaire_ouverte/pqp)). Mais généralement, l’action décrite par le passé antérieur précède immédiatement l’action qui sert comme point de référence (qui est typiquement au passé simple). Alors, dans un style littéraire, on trouve le passé antérieur pour des actions antérieures immédiates et le plus-que-parfait pour des actions qui sont antérieures de manière plus éloignée.

Le contexte où on trouve le plus souvent le passé antérieur est dans une phrase subordonnée après une conjonction temporelle : quand, lorsque, dès que, après que, aussitôt que.

Après qu’il lui

**eut transmis**

 l’information, Charly secoua la tête.

Quand il

**eut terminé**

, il leva la tête vers le ciel.

Dans la phrase suivante, il y a une séquence avec une action principale et deux actions antérieures, dont une précède l’autre :

1. Charance est coincé (plus-que-parfait dans une construction passive)
2. Le sujet peut démêler (découvrir) la situation de Charance (passé antérieur)
3. Le sujet fonce bride abattue (se dépêche) vers le campement (action principale au passé simple)

Quand enfin il

**eut pu**

 démêler que son fidèle Charance

**avait été coincé**

 dans un piège infernal, il

**fonça**

 bride abattue vers le campement dans les marécages.

Dans un style non-littéraire, cette fonction d’antériorité immédiate est généralement remplie par le passé composé, avec la simple interprétation d’une séquence d’évènements :

Quand elle

**a fini**

 son bac, elle a décidé de travailler dans la mode.

## L’imparfait du subjonctif

Tous les verbes, sans exception, sont réguliers à l’imparfait du subjonctif.

Le radical de l’imparfait du subjonctif est la troisième personne du singulier du passé simple, moins le **-t** (s’il y a un t à la fin). À ce radical on ajoute les terminaisons -sse, -sses, -t, -ssions, -ssiez, -ssent. On ajoute un accent circonflexe à la dernière voyelle du radical pour la troisième personne du singulier, pour faire une distinction avec le passé simple. Voici quelques exemples :

**Ouvrir**

* passé simple : il ouvrit
* radical : ouvri-
* imparfait du subjonctif : j’**ouvrisse**, tu **ouvrisses**, il **ouvrît**, nous **ouvrissions**, vous **ouvrissiez**, ils **ouvrissent**

**Être**

* passé simple : il fut
* radical : fu-
* imparfait du subjonctif : je **fusse**, tu **fusses**, il **fût**, nous **fussions**, vous **fussiez**, ils **fussent**

**Parler**

* passé simple : il parla
* radical : parla-
* imparfait du subjonctif : je **parlasse**, tu **parlasses**, il **parlât**, nous **parlassions**, vous **parlassiez**, ils **parlassent**

**Venir**

* passé simple : il vint
* radical : vin-
* imparfait du subjonctif : je **vinsse**, tu **vinsses**, il **vînt**, nous **vinssions**, vous **vinssiez**, ils **vinssent**

Dans des circonstances où on n’utilise pas les temps littéraires, il n’y a que deux temps du subjonctif : le présent (qu’il fasse) et le passé (qu’il ait fait). On utilise le présent du subjonctif quand l’action dans la phrase subordonnée est au même moment que l’action de la phrase principale, que la phrase principale soit au présent ou au passé (voir [Subjonctif](https://open.byu.edu/grammaire_ouverte/subjonctif#pass%C3%A9-du-subjonctif))

Je suis contente que tu

**viennes**

 avec moi.

Les gens étaient contents qu’on

**vienne**

 les voir. (style non-littéraire)

Mais si on utilise les temps littéraires, le temps du subjonctif dépend du temps de la phrase principale. Si la phrase principale est au présent (et l’action de la phrase subordonnée est au même moment), on utilise le présent du subjonctif. Si la phrase principale est au passé (et l’action de la phrase subordonnée est au même moment), on utilise l’imparfait du subjonctif.

Je suis contente que tu

**viennes**

 avec moi.

Les gens étaient contents qu’on

**vînt**

 les voir. (style littéraire)

Si la phrase principale est au présent et l’action de la phrase subordonnée est antérieure, on utilise le passé du subjonctif (dans un style littéraire ou non-littéraire). Si la phrase principale est au passé et l’action de la phrase subordonnée est antérieure, on utilise le plus-que-parfait du subjonctif (dans un style littéraire) ou le passé du subjonctif (dans un style non-littéraire).

## Le plus-que-parfait du subjonctif

Le plus-que-parfait du subjonctif se compose de l’imparfait du subjonctif de l’auxiliaire (avoir ou être) et du participe passé du verbe. Il suit les mêmes principes pour le choix d’auxiliaire et pour l’accord du participe passé que les autres temps composés.

plus-que-parfait du subjonctif = auxiliaire à l’imparfait du subjonctif + participe passé du verbe principal

|  |  |
| --- | --- |
| parler |  |
| j’**eusse parlé** | nous **eussions parlé** |
| tu **eusses parlé** | vous **eussiez parlé** |
| il/elle/on **eût parlé** | ils/elles **eussent parlé** |

|  |  |
| --- | --- |
| aller |  |
| je **fusse allé(e)** | nous **fussions allé(e)s** |
| tu **fusses allé(e)** | vous **fussiez allé(e)(s)** |
| il/elle/on **fût allé(e)(s)** | ils/elles **fussent allé(e)s** |

Dans des circonstances où on n’utilise pas les temps littéraires, il n’y a que deux temps du subjonctif : le présent (qu’il fasse) et le passé (qu’il ait fait). On utilise le passé du subjonctif quand l’action dans la phrase subordonnée est antérieure à l’action de la phrase principale, que la phrase principale soit au présent ou au passé (voir [Subjonctif](https://open.byu.edu/grammaire_ouverte/subjonctif#pass%C3%A9-du-subjonctif))

Je suis tellement contente que vous

**soyez venu**

 nous voir.

J’étais content que tout le monde

**soit venu**

. (style non-littéraire)

Mais si on utilise les temps littéraires, le temps du subjonctif dépend du temps de la phrase principale. Si la phrase principale est au présent (et l’action de la phrase subordonnée est antérieure), on utilise le passé du subjonctif. Si la phrase principale est au passé (et l’action de la phrase subordonnée est antérieure), on utilise le plus-que-parfait du subjonctif.

Je suis tellement contente que vous

**soyez venu**

 nous voir.

J’étais content que tout le monde

**fût venu**

. (style littéraire)

On a donc deux systèmes du subjonctif—un système pour le style non-littéraire et un autre pour le style littéraire.

**Style non-littéraire :**

|  |  |
| --- | --- |
| phrase principale | phrase subordonnée au subjonctif |
| même moment | moment antérieur |
| présent | présent du subjonctif | passé du subjonctif |
| passé | présent du subjonctif | passé du subjonctif |

**Style littéraire :**

|  |  |
| --- | --- |
| phrase principale | phrase subordonnée au subjonctif |
| même moment | moment antérieur |
| présent | présent du subjonctif | passé du subjonctif |
| passé | imparfait du subjonctif | plus-que-parfait du subjonctif |

Le plus-que-parfait du subjonctif est aussi utilisé pour remplacer le **passé du conditionnel** dans un style littéraire (voir [Conditionnel](https://open.byu.edu/grammaire_ouverte/conditionnel#pass%C3%A9-du-conditionnel)).

Si j’avais voté, c’

**eût été**

 (

aurait été

) contre les amendements nos 79 et 465.

Nous

**eussions préféré**

 (

aurions préféré

) faire votre connaissance dans de meilleures circonstances.

## Résumé

Voici les temps littéraires avec leur fonction et les temps qui les remplacent pour remplir cette fonction dans un style non-littéraire.

* Le passé simple (il fit)
	+ Fonction : actions complètes au passé
	+ Exemple : Pour étudier, il **fit** un séjour à Paris.
	+ Remplacé par : le passé composé (il a fait)
* Le passé antérieur (il eut fait)
	+ Fonction : actions immédiatement antérieures à un point de référence au passé
	+ Exemple : Dès qu’il **eut fait** démarrer les deux moteurs du Night-Fighter, il comprit que l’avion ne pourrait pas voler normalement.
	+ Remplacé par : le passé composé (il a fait) ou parfois le plus-que-parfait (il avait fait)
* L’imparfait du subjonctif (il fît)
	+ Fonction : phrase subordonnée (au subjonctif) simultanée avec une phrase principale au passé
	+ Exemple : Je ne voulais pas qu’il **fît** un effort.
	+ Remplacé par : le présent du subjonctif (il fasse)
* Le plus-que-parfait du subjonctif (il eût fait)
	+ Fonction : phrase subordonnée (au subjonctif) antérieure à une phrase principale au passé
	+ Exemple : Il n’y avait guère que la soeur de Couchet à détonner au premier rang, bien qu’elle **eût fait** l’impossible pour être élégante.
	+ Remplacé par : le passé du subjonctif (il ait fait)
	+ Autre fonction : phrase conditionnelle au passé
	+ Exemple : En vérité, si elle avait été blonde aux yeux marron, cela n’**eût fait** aucune différence.
	+ Remplacé par : le passé du conditionnel (il aurait fait)

## Vérifiez votre compréhension

Read this online at <https://edtechbooks.org/grammaire_ouverte/temps_litteraires>